



Lettre de Venerque N° 159 AVRIL 2010

Site municipal : www.mairie-venerque.fr

EDITO D'AVRIL 2010

Chaque année civile, le premier trimestre est dédié pour les mairies, les syndicats communaux et communautés de communes, à la validation des comptes de résultat de l'année N-1 et l'élaboration du budget prévisionnel de l'année N.

Chose faite lors du dernier Conseil Municipal, malgré les complications pour concilier projets communaux et finances publiques suite à la baisse des dotations de l'État, la prise en compte de la situation économique des foyers et les besoins de financement des nouveaux projets.

Que doit-on retenir?

Pour 2009, une analyse positive des résultats en comparaison avec 2008, dont un fonctionnement maîtrisé avec des dépenses cadrées à +1,01%, des recettes en légère augmentation de +1,03% (pour une augmentation du taux des taxes ménages de +2%), des charges financières qui diminuent au niveau de 2007 et une capacité nette d'autofinancement qui poursuit sa progression depuis trois années. A noter que le Conseil Municipal a délibéré pour la dernière fois sur les comptes des budgets annexes Eau & Assainissement, ceux-ci étant transférés au SMEA 31 et au SIALA, depuis le 1 janvier 2010.

Pour 2010, obligation légale d'intégrer les résultats des budgets annexes dans le budget principal, ils perturberont durablement les futures analyses.

A partir de l'indice des dépenses des collectivités, issu de l'association des maires de France, qui fait état fin du 1er semestre 2009 d'une inflation de +2,6% et du coefficient de revalorisation par l'État des bases communales de +1,2%, le Bureau municipal et la Commission Finances ont proposé de compenser la différence par **une augmentation des taux communaux de +1,4%**, c'est-à-dire +13 682 € de recettes fiscales (sur 991 000 €), **soit environ 5 € supplémentaires par an et par habitant.**

Parallèlement, sont maintenus les tarifs 2009, pour les services communaux donnant lieu à paiement, hors restauration scolaire qui seront eux déterminés fin juin.

Les nouvelles dépenses d'investissement se situent à environ 627 000 €. Elles concernent principalement des actions en matière d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux, l'achat et l'équipement du local à destination des associations en continuité de la crèche, les 2^{ème} tranches pour l'extension des vestiaires du foot et du parc d'agrément

Ces investissements sont proches de ceux de 2009, si l'on exclut les travaux exceptionnels de restauration de l'église. Si ces nouveaux investissements sont totalement réalisés aux montants prévus, ils nécessiteront un emprunt de 82 000 €.

Ce budget 2010 a conduit à des arbitrages difficiles au regard des sollicitations des administrés, des services associés, des partenaires de la collectivité et des élus locaux.

J'avais écrit il y a quelques mois que cet exercice 2010 serait délicat, il le fut.

Votre dévoué maire,
Michel DUVIEL

Scolaire et périscolaire

☞ **Inscriptions dans les écoles 2010-2011** : pour préparer au mieux la rentrée scolaire, il est essentiel de connaître les effectifs des élèves. Pour cela, et plus spécifiquement pour l'école maternelle, il est important de prendre rendez-vous avec les directeurs des écoles après avoir rempli un dossier d'inscription en mairie. URGENT pour les enfants nés en 2007.

☞ **Le centre de loisirs** de la Communauté de Communes Lèze Ariège Garonne propose des activités autour de la nature et de l'environnement pendant toutes les vacances de printemps. Plusieurs sorties sont prévues pour les 3-6 ans et les 6-12 ans : poney aux Écuries du Vernet le mardi 13, parc australien de Carcassonne le lundi 19 (supplément de 5 € pour ces deux sorties) et journée au lac de la Tuilerie le mercredi 21.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30. L'accueil centralisé a lieu à l'école élémentaire de 7h30 à 9h30 et de 17h à 18h30. Renseignements au : 05 62 23 53 02.

Informations - Vie communale

☞ **Journée métiers de demain** : lors de la campagne municipale, l'équipe élue avait proposé de créer un lieu de rencontre pour améliorer la connaissance des accès à la formation, la continuité et l'échange sur les métiers. En partenariat avec le Point Information Jeunesse, l'équipe municipale organise dans un premier temps une journée sur les « Métiers Verts » et les métiers de demain. Ce sera l'occasion de rencontrer des professionnels locaux qui viendront exposer leurs activités et les opportunités professionnelles qui en découlent, mais aussi découvrir des formations initiales ou continues pour faciliter la recherche d'emploi. Cette journée se fera le 30 avril, salle des fêtes du bas. Si vous êtes intéressé pour venir parler de votre passion, votre métier, vous pouvez laisser vos coordonnées en mairie : 05.62.11.59.59.

☞ **Transport à la demande pour les personnes de la commune, de + de 65 ans** :

En raison du nombre trop faible d'utilisateurs, **à compter du 8 avril 2010, le service de ramassage le jeudi matin en trois points fixes est supprimé.** Seul **le transport du jeudi après-midi**, dans le cadre des activités du club du 3ème âge, **est maintenu.**

☞ **Capture des chiens errants** : Suite à la recrudescence des chiens en divagation sur la voie publique, la municipalité a souscrit un contrat avec la société SACPA pour la capture de chiens errants. Après capture, ceux-ci sont amenés à la fourrière de la SPA, située 6 impasse Marie Laurencin à TOULOUSE.

Si votre chien s'est échappé, merci de vérifier auprès de la SPA s'il ne leur a pas été amené, en téléphonant au 05 61 47 60 00.

Depuis la mise en place mi-mars de cette procédure, cinq chiens ont été ramassés et emmenés à la SPA, dont trois extérieurs à la commune. Tous ont été récupérés à la SPA par leurs maîtres respectifs.

☞ **Rappel - Permis de détention des chiens dangereux** : La détention d'un chien de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie (communément appelés « chiens dangereux ») est soumise depuis le 1^{er} janvier 2010 à la délivrance d'un permis de détention par le Maire. Si ce n'est déjà fait, les propriétaires de ces chiens doivent se faire connaître en Mairie auprès du policier municipal M. MIROUZE au 05 62 11 59 53.

☞ **Effarouchement des pigeons** : Pour protéger le bâti restauré de l'église, la nouvelle toiture de la salle des fêtes et les bâtiments environnants, des nuisances importantes causées par les pigeons, la municipalité a souhaité réduire la population de colombidés en liberté sur le centre du village. Pour ce faire, un contrat a été signé avec la Société « Stern Effarouchement ». Celle-ci va procéder à des effarouchements à l'aide de rapaces, spécialement dressés pour chasser les pigeons de leur lieu de rassemblement et de nidification. Le but n'est pas de tuer les pigeons, mais par la répétition des effarouchements, leur faire assimiler que ce lieu est un habitat à risque. Les fauconniers interviendront de manière dégressive, à partir du mois d'avril, au minimum une soixantaine de fois pendant au moins un an.

Vie Culturelle, associative et sportive

☞ **ACLSV** propose une nouvelle soirée "Les vendredis de la scène", le **9 avril 2010**, à 21h, à la Salle des Fêtes.
Soirée théâtre avec la troupe les Emul'Sifon qui vous présentera "Petits arrangements à deux". Un spectacle comprenant trois pièces de théâtre : "Les chauffards", "L'argent sale" et "Charles", avec en avant première "Isabelle fait son numéro".

☞ **Entrée en poésie** : Venez découvrir les poètes contemporains, le **samedi 3 avril**, à 10h30, à la Médiathèque.

Médiathèque

☞ Les prochaines **Rencontres Lecture** auront lieu le **vendredi 2 avril**, de 14h à 16h, à la Médiathèque, autour du livre « Villa Amalia » de Pascal Quignard, aux Editions Folio.

Environnement

☞ **Déchets verts** : Les ramassages se feront les **mardis 6 et 20 avril**.
Inscriptions et renseignements au 05.62.11.59.59.

Les champs de notre campagne

Mars a été caractérisé par un passage neigeux (le 8), des températures basses et surtout des journées sans vent très rares.
La pluviométrie, neige comprise, n'excède pas les 25 mm. Il est clair que l'on peut constater un déficit par rapport à une moyenne constatée en période hivernale. Mais la nature n'a heureusement pas une programmation standard. En espérant qu'avril aura des millimètres supplémentaires pour nourrir les cultures en pleine croissance, notamment les colzas.
Le sol suffisamment réchauffé (8 à 10° degrés) permettra d'exécuter les premiers semis de tournesols et de maïs.
Les pois et les céréales accusent un retard de végétation de 10 jours, notamment pour un problème d'enracinement lié aux gelées tardives qui ont rendu les sols soufflés.

Permanences

↳ **Mr Patrick LEMASLE**, Député de la 7ème circonscription de la Haute Garonne, tiendra une permanence à la Mairie d'Auterive le **vendredi 9 avril**, de 9h30 à 11h.

↳ **Mme Cécile HA MINH TU**, Conseillère Générale du canton d'Auterive, tiendra une permanence à la Mairie d'Auterive le **vendredi 17 avril**, de 10h à 12h.

Pharmacies de garde

04/04 : DELPERIE-THOMAS, 66, Rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)

05/04 : DELPERIE-THOMAS, 66, Rue d'Andorre à PINSAGUEL (05.61.72.01.73)

11/04 : DE LA RUE PRINCIPALE, 3, Rue Principale à PORTET/GARONNE (05.61.72.01.22)

18/04 : CARTON, Rue du Commerce à PORTET/GARONNE (05.61.72.00.32)

25/04 : DU RECEBEDOU, 8, Chemin des Genêts à PORTET/GARONNE (05.62.20.09.51)

Dates à retenir :

2 avril : Rencontres Lecture à 14h à la médiathèque.

8 avril : Voyage autour des Modes, Médiathèque municipale à 20h30

9 avril : les Vendredis de la scène – théâtre et humour à la salle des fêtes du haut à 21h

30 avril : journée autour des métiers de demain, salle des fêtes du bas.

Par anticipation: n'oubliez pas le 3 mai à 20h30, à la salle des fêtes, la réunion publique sur la présentation des contrôles des assainissements autonomes.

Retrouvez toutes ces informations et bien d'autres sur le site de la commune

www.mairie-venerque.fr